

LE DROIT DES GENS

*Femmes du Canada qui portez pour parure
Du phoque de Behring la soyeuse fourrure,
N'allez plus vers le Sud, car l'affreux douanier
Payé par l'oncle Sam, altier et chicanier
Viendrait impudemment saisir sur votre épaule.
Le manteau triomphal produit des mers du Pôle.
Eh ! bien oui : possesseur des Iles Pribiloff,
On s'arroge le droit de dire à tous : " Hands Off !"
Ne touchez pas : Je suis la moderne Amphitrite
Et je pais les troupeaux que la mer bleue abrite.
Leur toison m'appartient.*

Ombre de Washington

*Encore frémissante, est-ce bien sur ce ton
Qu'on doit le prendre pour récuser des arbitres :
Faire le matamore, enfin casser les vitres ?
Hé ! Que dis-je ? descendre au rang de vil coquin,
Par un édit honteux voler notre " Sealskin."*

*Je ne reconnais plus le noble et fier Yankee
Et tout ceci me semble une farce manquée.*

ALPHA.

Montréal, février 1898.

LETTRE OUVERTE

A J.-C. K.

Cher ami.—Je suis heureux que vous me mettiez à même de dire ce que je pense. Je crois vraiment qu'on a eu tort de vouloir vous décourager. Vous me parlez, cher ami, de la façon dont certains de nos écrivains Canadiens-français ont été attaqués par d'autres écrivains, Canadiens-français également. Je me suis exprimé publiquement, dans le temps, sur ce genre que je réprouve, que je réprouverai toujours. Mais ce que je repousse surtout avec toute la vigueur de mon âme, ce sont les attaques dirigées contre nos jeunes ou nos anciens écrivains Canadiens-français, par nous, étrangers.

Non seulement c'est une trahison que nous commettons en agissant ainsi envers ceux qui nous tentent—ou même ne nous tentent pas—une main fraternelle. Si nous savons écrire, tant mieux pour nous ! Est-ce une raison pour nous d'attaquer ceux qui écrivent, ou cherchent à parvenir ? Si nous sommes tolérés en ce pays, ne devons-nous pas vivre de la vie de ceux que nous voulons appeler *nos compatriotes*, à qui nous demandons une petite place à leur foyer ?—Certes, je n'admets pas l'attaque irraisonnée, de parti pris (la plus mauvaise des idées de l'homme), des Canadiens contre les étrangers : mais croyez-vous que je ne l'excuse pas ?

Celui qui a quitté son pays parce qu'il ne pouvait espérer arriver à rien dans la littérature chez lui, est bien mal venu d'attaquer, en son pays d'adoption, des écrivains qui le valent, certes ! Et celui qui n'a eu, pour cause de son expatriation, que le malheur temporel, ou des raisons d'ordre élevé dont il est seul juge, n'oubliera jamais les devoirs de la plus vulgaire convenance.—J'ai, un jour, demandé bien poliment un petit renseignement : le Canadien auquel j'avais cru pouvoir poser cette question m'a répondu d'une manière que je ne qualifierai pas d'impertinente... mais presque.

Est-ce à dire que je lui en veuille ? Est-ce à dire, surtout, que je doive déverser ma bile sur ceux qui me font l'honneur et le plaisir de me demander conseil—quand j'ai si besoin, hélas ! de conseil moi-même ? Ai-je failli à mes devoirs, ai-je repoussé les jeunes écrivains, me suis-je posé en censeur de la littérature canadienne ?

Ne confondons pas les mots : j'attaquerai toujours, avec toute la force que j'y pourrai apporter, les idées subversives, mauvaises ; mais je n'attaquerai pas les personnes. Je serai toujours—toujours, entendez-moi bien—au service de nos jeunes écrivains, et toujours je les encouragerai.

Le mal commis par delà les mers, par ceux qui ont attaqué nos littérateurs canadiens, sous un prétexte ou l'autre, même très fondé, ce mal est presque irréparable à l'heure actuelle, et j'ai des preuves qu'à Paris on

regarde avec pitié de jeunes talents canadiens valant des talents parisiens.

Voilà, certes, un résultat désastreux ! Mais je vous garantis que, dans la mesure de mes moyens, je chercherai à réagir contre cette impression fâcheuse, à laquelle n'ont pas peu contribué les étrangers eux-mêmes établis ici. Puisque, dans les vieux pays, on veut bien toujours m'accorder quelques connaissances littéraires, on me croira, je l'espère, quand je dirai, sans parti pris, sans aucun espoir d'en retirer autre chose que des horions peut-être—ce qui m'effraie fort peu—que nos Albert Ferland, nos A. de Bussières, et tant d'autres (je ne cite que les jeunes), peuvent soutenir la comparaison avec les Jean Sévère, les Clovis Hughes, etc.

Et toujours, croyez-moi, à nos jeunes poètes comme à nos prosateurs canadiens-français, je dis, je dirai : Courage, continuez, écrivez ! Vous avez un talent, vous ne pouvez l'enfourir ! Mais restez bons : c'est une garantie que vos écrits seront beaux !



NOS GRAVURES

EN ROUTE POUR LE KLONDYKE

Nos lecteurs se rappellent les lignes émues écrites par notre charmante, aimable et gracieuse collaboratrice, P. Herda de Croix, dans notre numéro du 15 janvier dernier, et dont le titre était : *Au revoir !*

Aujourd'hui, nous publions un groupe de voyageurs se rendant au Klondyke. Le premier, à droite, est M. Dussault ; le second, à cheval, est le frère de notre délicate écrivain ; le troisième est un employé de la banque Jacques-Cartier, résidant depuis deux ans dans ce pays froid pour le compte de la banque ; le dernier, c'est M. Héту, l'ami du frère de P. Herda de Croix.

Ces jeunes gens ont douze chevaux... ce qui leur assure des grillades... de lard ? durant quelque temps. Ils emportent des vivres pour deux ans et prennent la route d'Edmonton comme la meilleure.

Nous leur souhaitons bon voyage, grande réussite... tout en n'engageant personne à les imiter. Tous les renseignements de là-bas disent que les claims aurières sont tous pris. Aller là-bas creuser dix à douze pieds du sol dur comme la roche par la gelée, et pour ne trouver que de la terre—autant rester ici, où, en creusant, fouillant, bêchant, ne laissant nulle place où la main ne passe et repasse, on récoltera du moins largement sa subsistance !—F. P.

LE GÉNÉRAL ZURLINDEN

C'est le général Zurlinden qui recueille l'autre partie de la succession du général Saussier, et qui devient gouverneur militaire de Paris. Il est né à Colmar le 3 novembre 1837. En 1860, il sortait de l'École d'application de Metz comme lieutenant d'artillerie ; fut fait capitaine en 1866, attaché à la personne du général de Berckheim comme aide de camp, fit en cette qualité la guerre de 1870. Durant la guerre, il fut nommé au commandement de l'artillerie du 6^e corps d'armée sous les ordres du maréchal Canrobert. Prisonnier de guerre, enfermé dans une forteresse de Silésie, il s'en échappa, après avoir prévenu le commandant du fort qu'il se sauverait.

Gambetta le nomma chef d'escadron et l'envoya à l'armée de Chanzy.

Lieutenant-colonel en 1877, colonel en 1880, général de brigade le 24 octobre 1885, il fut nommé général de division le 26 octobre 1890. Il a été, depuis, ministre de la guerre, et commandant du 4^e et du 15^e corps.

LE GÉNÉRAL JAMONT

Lorsque le gouverneur militaire de Paris, le général Saussier, fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, on dédoubla ses fonctions de gouverneur militaire et de généralissime français.

Le général Jamont fut nommé à ce dernier poste. Né le 19 juillet 1831, le général Jamont a, lui aussi, atteint la limite d'âge, et devrait être mis à la retraite : mais il est maintenu dans le cadre d'activité pour avoir commandé en chef devant l'ennemi.

Le général Jamont s'est distingué durant les guerres de Crimée où il fut fait lieutenant en second d'artillerie à cheval de la garde. Il fut blessé à Traktir.

En Italie, il fut fait capitaine et cité à l'ordre du jour.

Il fit toute la campagne de Chine, puis celle du Mexique avec son camarade Saussier—celui-là même qu'il remplace aujourd'hui.—En 1870, il fit la campagne comme chef d'escadron d'artillerie, 3^e corps. Colonel le 13 mai 1876, général de brigade le 11 novembre 1880.

Il fut alors envoyé au Tonkin, où il resta jusqu'en 1886 : quand il revint en France, le Tonkin était pacifié.

SAINT GEORGES ET LE DRAGON

Saint Georges était soldat de Cappadoce en Asie Mineure. La Cappadoce avait été soumise par les Romains l'an 17 après Jésus-Christ.

Il servit sous l'empereur Dioclétien, qui régna de 284 à 305 et fit périr tant de chrétiens : saint Georges lui-même souffrit le martyre alors.

Tandis qu'il chevauchait avec les troupes dans le pays confié à sa garde, les habitants lui signalèrent un dragon terrible que nul n'osait approcher : il mettait à mort l'imprudent osant s'aventurer dans son domaine. On lui faisait des sacrifices humains.

Saint Georges résolut de délivrer le pays de la présence de ce monstre. Il marcha contre lui : par la vertu du signe de la croix, il le vainquit, et d'un coup de sa terrible épée lui coupa la tête.

COMBAT EN CRÈTE

La situation est toujours des plus graves en Crète. Environ soixante musulmans ont forcé le cordon à Candie et attaqué les insurgés à Varvaros.

Le gouverneur, prévenu, a envoyé une compagnie de soldats ; vingt-quatre individus ont été arrêtés. Une enquête se poursuit.

Cinq cents insurgés ont attaqué les musulmans dans la position de Phinidia, et ils ont repoussé les troupes militaires.

Deux compagnies régulières envoyées ont repoussé les insurgés ; un certain nombre de Turcs ont été tués et plusieurs blessés grièvement.

A la suite des derniers événements de Candie, où la situation s'est aggravée, les Bachi-Bouzouks pillant même les maisons de l'intérieur de la ville, les amiraux ont prié leur doyen de demander à Ismaïl-Bey le remplacement du sous-gouverneur de Candie.

CHŒUR DES CHATS

Venez, mes enfants, voir si vous sauriez bien en faire autant !

Mais, voici que je parle comme notre vieux grognard de sergent. Quand vous vous mettez à sept ou huit autour d'une table, et que tous, avec un ensemble remarquable, vous vous mettez à chanter

Savez-vous planter les choux ?

ou encore :

Saint Nicolas, mon bon patron,
Apportez-moi que qu'chose de bon !

On voit alors, sans que vous ayez besoin de le dire, " aller vos petits mentons ! "

Comme ces petits chats : voyez donc, comme ils s'en donnent ! Font-ils marcher leurs petits mentons ! Ils y mettent un cœur, dans ce chœur ! Regardez le deuxième, en partant de gauche : il doit donner un *ut* quelconque de poitrine !

Voyons, mes petits enfants chéris : qu'est-ce que ça peut bien penser, tous ces petits chats ?...

Et vous, quand vous étiez tout petits, si je vous regardais dans vos berceaux, votre petite bouche rose tout au large—comme les petits chats—je me disais : " Qu'est-ce que ça peut bien penser, ces beaux petits anges ? "